2721 18 Tome 1
1794
(Fructidor an II)
aout 1794 ~~FRC 4439~~

Boucher sauveur

injurié par Bourdon de l'oise

à ses concitoyens

6 p. 8°

Boucher Sauveur se défend de l'accusation portée contre lui non seulement par Bourdon, mais par Goupilleau (de Fontenay) et Moïse Bayle dans la séance du 12 Fructidor an II, au cours du rapport de Lecointre, contre Billaud Varenne, Collot et Cie

BOUCHER SAUVEUR,

Injurié par BOURDON de l'Oise,

A SES CONCITOYENS.

JE croyais que la chûte du triumvirat de Robespierre servirait de leçon aux ambitieux qui pouraient aspirer à le remplacer, je croyais que tous les vrais amis de la Liberté reconnaissants que la réunion de tous les esprits dans la mémorable journée du neuf Thermidor avait sauvé la République; sentiraient que l'idée seule de vouloir y porter atteinte dans la Convention serait un crime; cependant, des hommes inquiets n'ont pas tardé à jetter dans l'assemblée quelques germes de discorde par des motions insidieuses et tendantes à allarmer les bons citoyens; la Convention en a fait justice..... j'ai cherché à me persuader que cette agitation n'avait été produite que par l'exaspèration de quelques *ultra Révolutionnaires*, mais la scéance scandaleuse du 12 de ce mois, l'extrême sensibilité des partisans de quelques Députés inculpés par Lecointre, a dû malheureusement convaincre tous les hommes impartiaux, qu'il existe encore dans la Représentation Nationale, des Membres toujours disposés à sacrifier la chose aux personnes...... par quelle fatalité m'a-t-on fait figurer dans une scène qui m'est bien étrangère; j'estime Lecointre parceque j'ai toujours vu en lui un ami de l'humanité; s'il m'eut communiqué son travail, je lui aurais représenté qu'il

A

jetterait infailliblement dans l'Assemblée un grand germe de division ; et que dans les circonstances actuelles l'union et l'harmonie étaient plus nécessaires que jamais.

Voué par gout, comme par raison, à la retraite Bourdon de l'Oise est le seul de mes collegues que j'ai eu occasion de voir chez un de mes parens ; malgré sa brusque pétulance et ses inconséquences, je n'avais aucune raison de le mésestimer, j'ai donc pû me livrer vis-à-vis de lui, à la franchise de mon caractère ; et comme j'avais remarqué dans la discussion sur les listes, que le cri de ralliement de son parti était le *Gouvernement Révolutionnaire*, que ce mot était devenu comme l'arche sainte pour les agens ou les dupes de Robespierre, j'avoue que je me suis permis de le censurer, parceque je suis convaincu que si les circonstances ont forcé la Convention à le décréter, l'abus qu'on en a fait a causé des maux incalculables, c'est donc sur ces abus que je n'ai jamais craint de m'expliquer, et on a vu que je l'ai fait dans un tems où il fallait peut-être du courage pour attaquer publiquement le tyran ; on a vu qu'à cette époque j'engageais mes collègues du comité de Sûreté Générale à surveiller les manœuvres des ambitieux aux Jacobins et à la Commune, parcequ'il était bien démontré pour moi que l'insurrection du 31 mai et 2 juin était l'ouvrage de Robespierre, qu'elle avait été organisée par Pache et Henriot, que des Jacodins et des Cordeliers y jouaient un grand rôle, et qu'enfin ce fut le bon esprit du Peuple qui sauva la Convention du danger réel où elle se trouvait. Cet essai n'ayant pas eu tout le succès qu'on s'en était promis, on travailla les Sections de Paris par les Comités Révolutionnaires et par les Sociétés Populaires ou Sectionnaires.

Les Patriotes qui avaient le mieux servi la Révolution, ceux notamment qui, par leurs lumières et leurs talens, avaient mérité l'estime de leurs Concitoyens, furent incarcérés, les patriotes moins énergiques furent réduits au silence, et les assemblées de Sections furent livrées aux Citoyens à 40 sols; dès-lors on n'y entendit plus que des dénonciations, et aulieu de cet esprit de fraternité qui aurait dû se propager parmi les Citoyens, on ne vit plus que le jeu de toutes les passions désorganisatrices de l'ordre social, la calomnie, les haines et les vengeances personnelles devinrent le mobile de presque toutes les arrestations.

La Commission populaire créée pour prendre connoissance de toutes ces vexations, n'était qu'une agence secrette de la tyrannie, avez-vous voté pour Henriot? demandaient les Commissaires aux détenus (1). Dans les Départemens, des Commissaires envoyés par le Comité de Sûreté Générale et de Salut-Public exerceaient la plus odieuse tyrannie, et plongeaient arbitrairement dans les fers les meilleurs Citoyens, et ce que l'on ne saurait voir sans indignation, c'est que dans les motifs fournis par les comités de surveillance on trouve l'état de la fortune des détenus (2).

Je ne m'étendrai pas sur tous les genres d'atrocité inventés par les agens du Gouvernement Révolutionnaire, sur le régime barbare des pri-

---

(1) Le Rapporteur du Comité de Sûreté Générale a dit à la tribune: on se plaint des vexations des Patriotes, & cependant la Commission a interrogé huit cent, & sur ce nombre il ne se trouve que quatre-vingt Patriotes

(2) Ceci explique ce que le Rapporteur du Comité a dit: c'est que le Tribunal Révolutionnaire a produit plus d'un milliard à la République.

sons, sur l'anxiété cruelle qui agitait les malheureux détenus continuellement dans l'attente d'être traînés au tribunal, c'est à dire à la mort etc. Mais lorsque j'ai vu Heron le plus scélérat des hommes défendu à la Convention par Couthon et Robespierre, par Vadier etc, n'ai-je pas eu lieu d'en conclure que cet agens leur était bien précieux.

C'est cependant pour avoir donné l'essort à ma sensibilité naturelle sur les mesures outrées du Gouvernement Révolutionnaire, que j'ai été dénoncé par Bourdon comme n'aimant pas Billaud Varennes, ni le gouvernement Révolutionnaire... j'étais bien éloigné de m'attendre à l'effet que devait produire cette dénonciation ; j'écoutais tranquillement la lecture des faits énoncés par Lecointre, j'entendais à la vérité quelques mugissemens précurseurs d'une explosion prochaine.... Un homme bien connu par ses *extravagances* dans la mission qu'il a remplie se retournait de tems en tems vers Raffon et moi, en disant ce sont des royalistes, mais *f*.. j'ai des poignards pour les royalistes, ce n'était que le prélude ; à la fin de la séance Bourdon m'apostropha en m'appellant coquin, et Vession de l'Espagne : (puis indiquant Billaud Varennes,) voilà me dit-il, l'homme vertueux que tu as calomnié. Cette mâle éloquence produisit son effet, et à l'instant huit à dix poignets furent dirigés vers moi ; je pourrais nommer quelques uns de ces braves, je les livre à leurs remords.

Je reviens à l'apostrophe de Bourdon...... est-ce bien moi qu'un ex procureur aussi mal famé ose appeler coquin, maître Bourdon avez-vous donc oublié que presque tous vos cliens, et vos confreres avaient acquis le droit de vous qualifier ainsi ? et ceux de ces derniers qui me liront seront étonnés de l'audace avec laquelle

vous avez appliqué cette qualification à un homme qui, dans la longue carrière qu'il a parcourue a toujours joui de l'estime de ses concitoyens.

Espion de l'Espagne : ce fait est grave, je m'étais proposé de traduire Bourdon au tribunal criminel, et de le faire condamner comme calomniateur ; mais puisqu'il est entré dans le Comité de Sûreté Générale, et qu'il n'y est sans doute que pour y faire revivre la terreur dont il a toujours été le partisant, je ne dois exposer à ses vexations aucun des agens du tribunal ; je me borne à le dénoncer à l'Opinion Publique, comme un lache calomniateur.

Au surplus je déclare avoir été en Espagne à treize ans, y être entré au service à 15, être repassé en France en 1753, avoir exercé peudant douze ans la charge de Maître des eaux et forets à Tours, m'être retité en 1766 à Paris, y avoir cultivé les sciences jusqu'au moment de la Révotion époque à laquelle j'ai tout quitté pour servir la cause de la Liberté.

Je me serais peut-être déterminé à faire le sacrifice de mon ressentiment particulier pour les injures très gratuites et brutales de Bourdon dans la séance du 12, si elles n'avaient été renouvellées publiquement dans celle du lendemain 13 ; il y a peu d'exemple de l'esprit de frénésie qui s'est manifesté dans ces deux séances ; un Membre de l'ancien Comité ayant dit que si on y eut suivi mes erremens, l'aristocratie n'aurait pas été comprimée (*) : et Legendre ayant rendu hommage aux principes qu'il m'a constamment vu professer depuis la Révolution, ce même homme aux poi-

---

(*) Mais aussi j'aurais cherché à éviter la contre-révolution qui s'opérait dans les Sections par les Comités Révolutionnaires.

gnards que j'ai désigné plus haut, vint avec colère lui serrer la main, en lui disant : *tu veus donc envoyer Lecointre et Boucher au Penthéon.*

Citoyens, j'ai exposé avec franchise mon opinion sur les abus cruels auxquels on s'est porté en outrant les mesures du Gouvernement Révolutionnaire. La terreur couvrait tout le territoire de la République, elle règnait dans le sein même de la Convention, la présence de Robespierre dans l'Assemblée produisait le même effet qne la tête de Méduse; et lorsque la mort de cet hipocrite a rempli de joie tous les cœurs, parcequ'on le regardait comme la cause de tous les genres d'oppression, qui donc oserait encore proposer de les renouveller ?

Malheur à celui qui n'a pas vu avec attendrissement cette joie pure qu'a excitée dans toutes les ames le décret de la Convention qui ordonne la mise en liberté de tous ceux qui ne sont pas dans les termes de la loi du 17 septemhre.

Malheur à ceux qui ne sentent pas que la plus douce jouissance pour la Convention Nationale, est celle du bien qu'elle fait et de la reconnoissance publique.

Enfin Malheur à ceux qui ne savent pas qu'ils doivent à l'intérêt général le sacrifice de toutes leurs passions et de leurs intérêts particuliers.

BOUCHER SAUVEUR.

De l'Imprimerie de MAYER, Rue Martin, n°. 219, vis-à-vis celle Maubuée.